

NSCB

FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI

Objectif de placement

Le FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI a comme objectif de placement de générer un niveau élevé de revenu courant et une croissance du capital soutenue tout en mettant l'accent sur les titres de créance conçus pour amasser des fonds dans le but de financer des projets ou des entreprises ayant un impact environnemental ou social positif. Il investit, directement ou indirectement au moyen de placements dans les titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement d'obligations émises par les gouvernements fédéral ou provinciaux du Canada ou des sociétés canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 30 % de l'actif de ce FNB.

Détails du FNB

Symbole :	NSCB
Bourse :	TSX
Monnaie de base :	CAD
CUSIP :	62878C102
Date de création :	23 janvier 2020
Frais de gestion :	0,55 %
RFG (ratio des frais de gestion) :	0,61 %
Gestionnaire de portefeuille :	Banque Nationale Investissements inc
Sous-gestionnaire :	AlphaFixe Capital Inc.

Caractéristiques du FNB

Actif net (M) :	2 843,4 \$
Parts/Actions en circulation :	126,65
Cours de clôture :	22,45 \$

Détails des distributions

Fréquences des distributions :	Mensuelle
Rendement des distributions (%) :	2,94 %
Rendement mobiles des distributions (%) :	2,84 %

À qui le FNB est-il destiné?

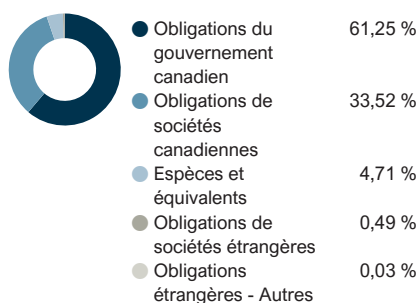
Aux investisseurs qui :

- disposent d'un montant à investir à court ou à moyen terme (au moins un an);
- recherchent une gestion active qui diffère des indices boursiers;
- souhaitent investir de façon socialement responsable.

Visitez-nous

bninvestissements.ca/fnb

Répartition du portefeuille (% de l'actif net)



Durée moyenne (ans)	7,24
Maturité moyenne (ans)	9,36
Rendement à l'échéance brut (%)¹	3,78
Rendement courant brut (%)²	3,76
Dernière Distribution Par Part	0,06

Cotes de crédit	%
AAA	25,60
AA	43,10
A	18,70
BBB	11,40
<= BB	1,20

Rendements par année civile (%)

AAJ	2024	2023	2022	2021	2020	2019
0,68	4,18	6,89	-10,97	-2,68	-	-

Rendements annualisés (%)

1 M	3 M	6 M	1 A	3 A	5 A	10 A	Créa.
-0,70	-0,49	-0,40	2,81	2,87	-0,55	-	0,13

Principaux titres %

Gouvernement du Canada 3,50 % 01-mar-2034	6,94
Province de l'Ontario 4,05 % 02-fév-2032	4,30
Hydro-Québec 5,00 % 15-fév-2050	3,48
Province de l'Ontario 1,55 % 01-nov-2029	3,30
CPPIB Capital Inc 3,00 % 15-jun-2028	2,79
Province de l'Ontario 4,10 % 07-oct-2054	2,66
PSP Capital Inc 4,40 % 02-déc-2030	2,58
Banque de Montréal 1,76 % 10-fév-2026	2,58
Hydro-Québec 4,00 % 15-fév-2055	2,51
Province de l'Ontario 4,10 % 04-mar-2033	2,40
Total des principaux titres du fonds (% de l'actif net) :	33,54
Nombre total de titres détenus :	176

¹Le taux de rendement, exprimé en taux annuel, prévu sur l'obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance. Le calcul prend pour hypothèse que tous les coupons seront réinvestis au même taux.

²Revenu annuel payé par une obligation, ou une action, représenté en pourcentage de son prix actuel au marché. Les gains ou les pertes en capital qui pourraient être réalisés à l'échéance sont exclus.

FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI

Divulgateion légale

Les FNB BNI sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus ou le ou les Aperçu du FNB avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Les FNB BNI ne cherchent pas à dégager un rendement prédéterminé à l'échéance. Le rendement d'un FNB BNI ne correspond pas à celui de l'indice. Les taux de rendement mentionnés correspondent au rendement total historique pour les périodes et ils tiennent compte des variations de la valeur des parts et du réinvestissement des distributions. Les frais de rachat et de courtage et les impôts sur le revenu payables par tout porteur de parts, qui auraient réduit le rendement, ne sont pas pris en compte. Le rendement passé peut ne pas se reproduire.